

Les Artisans et Commerçants alimentaires de proximité spécialisés mobilisés en faveur du pouvoir d'achat des Français

Malgré un contexte économique difficile, les Français restent très attachés à la qualité des produits alimentaires qu'ils consomment et recherchent un bon rapport qualité/prix.

L'importance des commerces alimentaires spécialisés de proximité dans la vie de tous les jours est reconnue par les Français.

Bouchers, boulangers, brasseurs, cavistes, charcutiers-traiteurs, chocolatiers-confiseurs, épiciers, foodtruck/camion-pizza, crémiers-fromagers, glaciers, pâtisseries, poissonniers, primeurs – peuvent répondre à une attente forte des consommateurs : disposer de conseils et trouver des produits de qualité au juste prix et en proximité et ainsi agir en faveur de leur pouvoir d'achat.

La troisième étude¹ réalisée par l'Institut CSA pour la CGAD en septembre dernier démontre que « Faire ses courses chez un artisan ou commerçant alimentaire de proximité spécialisé » c'est pour :

- 77% des Français, *un commerce au sein duquel on peut se procurer des produits de qualité qu'on ne trouve pas ailleurs ;*
- 83% des Français, *un commerce où les produits de saison ou du jour sont mis en avant ;*
- 45% des Français, *un commerce au sein duquel ils ont des conseils personnalisés pour choisir des produits adaptés à leur goût et à leur budget.*

C'est la raison pour laquelle les artisans et commerçants de proximité, se mobilisent dans le cadre du trimestre anti-inflation proposé par le Gouvernement et jouent un rôle important pour lutter contre l'augmentation des prix des produits alimentaires.

¹ Etude menée par l'Institut CSA et réalisée en ligne pour la CGAD auprès d'un échantillon représentatif de 2512 Français, âgés de 18 ans et plus.

Ils apportent des conseils dans le choix de produits adaptés au budget de chacun, proposent des recettes, veillent à fixer des prix justes tout en valorisant des produits agricoles français et répondent aux demandes des clients en termes de quantité.

Pour Joël MAUVIGNEY Président de la CGAD : « Nos entreprises, qui exercent leurs activités aussi bien en magasin que sur les marchés ou bien encore sur la voie publique, de par leurs conseils et leur proximité sont à même d'aider les Français à mieux maîtriser leur budget ».

La Ministre Olivia GREGOIRE déclare : « Le trimestre anti-inflation est l'affaire de tous et je soutiens l'appel de la CGAD à la mobilisation générale des commerçants de proximité pour proposer des solutions rapides et concrètes pour les Français. Ils le font toute l'année, mais leurs conseils adaptés au budget des clients qu'ils connaissent sont particulièrement précieux en cette période de forte inflation des produits alimentaires ».

Contacts presse :

CGAD :

01 44 90 88 44 cgad@cgad.fr

A propos de la CGAD :

La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) représente les métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration. Elle est membre de l'U2P.

La CGAD rassemble 18 organisations professionnelles représentant 430 000 entreprises – boulangers, bouchers, brasseurs indépendants, cavistes, charcutiers traiteurs, chocolatiers, épiciers, fromagers, glaciers, pâtisseries, poissonniers écaillers, primeurs, restaurateurs, ...

Ce secteur génère un chiffre d'affaires annuel de 120 milliards d'euros. Il emploie plus de 1,1 million d'actifs. Il a un rôle important dans la formation et l'insertion des jeunes avec plus de 76 000 apprentis.

Pour en savoir plus : www.cgad.fr – Suivez nous sur Twitter @CGAD_france

